

15ème législature

Question N° : 43901	De M. Guy Teissier (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique > lieux de privation de liberté	Tête d'analyse > Brouilleurs des Baumettes	Analyse > Brouilleurs des Baumettes.
Question publiée au JO le : 01/02/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation du centre pénitentiaire des Baumettes. En effet, depuis quelques semaines, de nouveaux brouilleurs téléphoniques ont été installés pour éviter aux détenus de communiquer avec l'extérieur. Cette solution technique, si elle a du sens, a conduit malheureusement à priver les résidences environnantes d'une couverture téléphonique mobile et des services associés. En ces temps de covid et de télétravail, cette situation a une véritable incidence sur le quotidien des riverains. Aussi, il lui demande à de bien vouloir lui préciser ses intentions pour remédier à cette situation.